



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: Solumax Sàrl**, Rue de Lausanne 70, 1110 Morges
2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu'au 30.09.2015
3. **Remarques:** SURSIS CONCORDATAIRE ET APPEL AUX CREANCIERS  
(art. 295, 296, 300 et 301 LP)  
Sursitaire : SOLUMAX Sàrl, Rue de Lausanne 70, 1110 MORGES  
Date de l'octroi du sursis : 26 mars 2015  
Durée du sursis : 6 mois, échéant le 30 septembre 2015  
Commissaire au sursis : Alain VUFFRAY, agent d'affaires breveté, Rue des Alpes 3, 1110 Morges  
Délai pour la production des créances : un mois dès la présente publication sous peine de se voir exclus des délibérations relatives au concordat  
Assemblée des créanciers : jeudi 25 juin 2015 à 11h00, Hôtel Ibis, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier.  
Examen des pièces : durant les vingt jours précédant l'assemblée des créanciers, au bureau du commissaire au sursis, Alain VUFFRAY, Rue des Alpes 3, 1110 Morges, sur rendez-vous.  
NB : Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.  
Le commissaire au sursis  
Alain VUFFRAY  
  
Alain Vuffray  
agent d'affaires breveté  
1110 Morges

02091123



**Dienstag - Mardi - Martedì, 14.04.2015, No 70, Jahrgang - année - anno: 133**

**Nachlassverträge - Concordats - Concordati** Schuldenruf im Nachlassverfahren - Appel aux créanciers lors d'un concordat - Diffida ai creditori nella procedura concordataria